

Jusqu'au 24 mars 2019

CONCOURS les Fables

Jean de La Fontaine

écriture et illustration

Les lauréats seront publiés

Règlement : www.chateau-thierry.fr

+ d'infos : Médiathèque Jean Macé T 03.23.85.30.85

ouvert à tous

Extrait du Règlement

Article 1 : La Ville de Château-Thierry en partenariat avec l'Académie Charles Cros organise un concours d'écriture ou d'illustration de fables avec remise de prix. Ce concours est intitulé « Concours Les fables Jean de La Fontaine » et est ouvert jusqu'au 24 mars 2019. Ce concours s'adresse aux publics scolaires et aux candidats libres (amateurs ou professionnels).

Quatre catégories composent le concours d'écriture :
9-11 ans; 12-15 ans; 16-18 ans; adultes.

Six catégories composent le concours d'illustration :
3-6 ans; 7-8 ans; 9-11 ans; 12-15 ans; 16-18 ans; adultes.

Article 2 - MODALITÉS DE PARTICIPATION :

Cette opération est gratuite, et sans engagement.

Catégorie texte : L'auteur s'engage à produire une fable originale (La fable doit être inédite, toute reproduction d'œuvre existante sera refusée). Une seule participation est admise par personne (même nom et mêmes coordonnées).

Les textes seront dactylographiés sur support papier au format A4 ou au format « pdf » numérique. La longueur des textes ne devra pas excéder 1600 signes (caractères).

Catégorie illustration : L'auteur s'engage à produire une illustration d'une fable de Jean de La Fontaine originale. Les participants doivent envoyer l'illustration sur support papier au format A3 ou au format numérique en haute définition. Les illustrations incluant des textes tels que les formats « Bandes-dessinés » ne seront pas acceptées.

Participation scolaire : Dans le cadre d'une participation scolaire, seules 5 créations individuelles ou une intervention collective peuvent être présentées par classe, sous la direction d'un enseignant référent.

Formulaire de participation : Le formulaire d'inscription (disponible en Mairie et sur demande à : claire.dubourg@ville-chateau-thierry.fr) doit être joint à la production proposée. Les informations doivent être lisibles et rédigées en lettres capitales. Tout formulaire incomplet ou illisible sera considéré comme nul. Au dos de chaque illustration et texte doit être collée l'étiquette informative (à découper sur le formulaire).

Article 3 – JURY ET REMISE DE PRIX : Le jury primera deux lauréats par catégorie et par discipline, en tenant compte du respect des modalités de participation, de la qualité, de la sensibilité et l'originalité de l'œuvre. Il est entendu que la simplicité du contenu ne peut être un critère défavorable pour nos plus jeunes candidats. Le jury tiendra compte de la syntaxe et de l'orthographe. La cérémonie de remise des prix accueillera les lauréats le dimanche 2 juin 2019 à Château-Thierry, dans le cadre de l'évènement Escale et livres chez La Fontaine. Les dotations seront attribuées par un jury et remises en main propre à l'occasion d'une cérémonie d'attribution des prix. Les lauréats ne pouvant se déplacer recevront une partie de leur lot.

Article 4 – LES PRIX

Les textes et illustrations seront publiés dans un recueil imprimé par un professionnel. Chaque lauréat se verra offrir un exemplaire. Cet ouvrage collectif sera présenté et diffusé lors de la remise des prix. De nombreux lots culturels sont à gagner. Dans le cas d'une participation scolaire collective, un seul lot pour le groupe sera remis. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix pour une catégorie s'il estime qu'aucune illustration ou texte présenté ne répond aux critères.

Article 5 - SÉLECTION DES GAGNANTS : Un jury dont les membres ont été sollicités par la municipalité se réunira. Les participants seront en mesure de connaître le palmarès sur le site www.chateau-thierry.fr ou au 03 23 85 30 85 à partir du 2 juin 2019.

Règlement complet à télécharger sur www.chateau-thierry.fr



Étiquette à découper et coller au dos
du texte ou de l'illustration papier

Nom :
Prénom :
Ville :
Ecole :
Catégorie :



Formulaire d'inscription au concours

Les illustrations et textes, exclusivement au format papier ou numérique sont à envoyer avant le 24 mars 2019 par mail : claire.dubourg@ville-chateau-thierry.fr ou par courrier adressé à la Médiathèque Jean Macé - 14 rue Jean de La Fontaine - 02400 Château-Thierry. Ils peuvent également être déposés à l'accueil de la Médiathèque Jean Macé.

Informations à compléter en lettres capitales

Civilité : M. Mme

Catégories : 3-6 ans 7-8 ans 9-11 ans 12-15 ans 16-18 ans adulte
(Attention, les catégories 3-6 ans et 7-8 ans n'existent pas pour le concours écriture)

Préciser le titre de votre fable :

Si participation scolaire :

Nom de la structure scolaire :

Nom du professeur référent et de sa classe :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Téléphone (obligatoire)